

Other Enfants.

Je viens pour une petite lettre et bien vite cette
lettre fait faire Savoir nos grands malheurs, un sacre paixem
Jean n'est plus il a été tué en sortant de son atelier
pour se mettre à l'abri il a eu la tête fracassée cela
se passait jeudi 5h^{1/2}, au le bombardement où des
bombes sont tombées sur le dépôt il serait resté dans son
atelier il n'avait rien vu car l'air n'avait pas été
Kuchi le dépôt a pris feu, mais on avons eut un
pressentiment que il allait nous arriver malheur, Vache
peri qui était en route s'est empressé d'y aller Voir ce
malheurusement il a eu la grande chance de le
reconnaître mort à terre ils l'ont huit comme lui
de ses brigades et les autres qui étaient dans son
abri ont été ensevelis quand lui il ne sont pas
encore dégagés tous ils ne retiennent que des morceaux
parce qu'il l'abri n'était pas solide si Jean y avait été
avait péri la même chose, tous ces brûlés de travail
n'avaient que des boîtes converties de sang un bouton
était tout coupé dessus, des libesures sur les côtés et
la tête en sang, nous avons été le faire amitié qui apprend
lorsqu'il a été enlevé et enseveli, mais pas vu sa tête
qui était recouverte, Vache peri lui l'a vu. J'ai hui àaller

assistance ils étaient une cinquantaine de cercueils
quelques uns des environs, l'inhumation a commencé
à 10h. et s'est terminée vers les 2h11, c'est Monsieur
Dutert qui a précisé les corps étaient exposés sur la
place puis transportés sur camion par le cimetière.
Yvonne a écrit un chagrin elle lui a offert une cravate
lors du cercueil et un coussin pour poser sa tête il
avait Denis y allait tous les jours exposé au bâtiage
aussi qu'une belle plaque en gerbe de fleurs naturelles
nous avons une plaque. Moi je m'ai vu assister à cette
horrible cérémonie car je n'étais pas forte ne pouvant
rester si longtemps debout, nous y sommes restés une
l'après-midi ils sont enterrés à 20 de Béthune
ensemble. Maintenant nous avons été bombardés le
jeudi après midi au bout Tremblay dans la maison où
avaient été que le dessous de la maison se soulevait ils
sont venus deux fois Dimanche dans la matinée
et deux fois dans la soirée au notre maison a été
soufflé d'un côté, dans l'après-midi la partie de
la maison de la cuisine la ferme en dessus cassé
notre fenêtre en chambre arrache tous les canaux
sont cassés pour suite d'une bombe tombé dans
le jardin de M. Weller, il ne reste plus personne
dans le bâtiment c'est un grand désastre. Nous

nomms sauvés lors de l'attaque et nous allons
sauver ce que l'on va pouvoir car il ne fait pas bon
rester dans les rues à cause des bombes à retardement
qui explosent le jour comme la nuit il y a des
gouttes qui ont beaucoup souffert dans notre
rue aussi nous ne pourrons plus rester dans la
nouvelle nous devons être tué. Il y a des enfants
dans quel état nous nous trouvons et quelle
grand malheur nous frappe tous quel histoire savent
nous apprendra cette maladie et cruelle guerre
car c'est bien du fait des parents de faire partir son
enfant en guerre. Vie que le matin il mangeait bien
avec nous et quelques heures après il s'y était plus
tous avons été bien surpris de ne pas avoir
reçu de télégramme de l'autre fait n'aucune lettre de
Maurice il nous en a envoyé une je lui ai répondu
en même temps qu'il nous donne va faire
reproduire sa photo en grande et nous vous en
envoyons une comme Savoir lorsque vous
nous écrivez car c'est avec impatience que
nous attendons nous demandant si de l'autre côté
comment l'ont allé, car pour nous de notre côté
vous devez bien penser que nous ne sommes
échappé à cause de tous ces bombardements. Félix

appels. Vous l'attendez à une heure la plus tard possible
Donnez ce jour à mon père pour l'aider en tant que
deux lui font d'amitié, cette fois ça s'occupera
pour chercher quelque chose pour mettre les nouvelles
car il n'y a plus moyen d'habiter dans la maison
Vous serez un réfugié chez la famille Lelengy
lorsque vous nous écrivez vous l'admettez.

M. Blangy chez M. Gaston Lelengy.
à Annegies-les-Bethune. Pd. Calais
Vos parents qui attendent au
Vos nouvelles de route

M. Blangy.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
88 RUE SAINT-LAZARE . PARIS IX . TÉL. TRINITÉ 73-00

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le

14 FEV 1948

19

Monsieur,

Par décret en date du 17 novembre 1947, publié au Journal officiel du 23 novembre 1947, Monsieur le Président du Conseil des Ministres a, sur ma proposition, accordé, à titre posthume, une médaille de bronze de courage et de dévouement à Monsieur BLANGY Jean, mineur auxiliaire manoeuvre à Béthune, qui a été tué en service le 27 avril 1944 au cours d'une attaque aérienne.

En vous transmettant un extrait du Journal officiel publant ce décret, je souhaite que cette distinction honorifique vous aide à supporter la perte prématurée de votre fils dont la Société Nationale des Chemins de fer Français conservera fidèlement la mémoire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

P. le Directeur général,
Le Directeur de la Région
du Nord,

Elysée

Monsieur BLANGY
60 rue Benoite Vincent
BETHUNE

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Decret du 17 novembre 1947 décernant des récompenses pour actes de courage et de dévouement à des agents de la Société nationale des Chomins de fer français.

Le Président du Conseil des Ministres

Vu le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 :

Sur la proposition du Ministre de l'Intérieur

Décrète

Art. 1er - Des récompenses pour actes de courage et de dévouement sont accordées aux personnes dont les noms suivent

Médaille de Bronze (à titre posthume)

M. BLANGY, Jean, manœuvre auxiliaire de la SNCF à Béthune (P de C)
